



Alain Mercier



Paul Demers



Michel Élie Tremblay

POURQUOI ADHÉRER AU CLUB

Le Club de photographie des Collines de la région de Thetford est un organisme à but non lucratif qui a obtenu ses lettres patentes en mai 2009.

La photographie est une passion pour plusieurs, en particulier depuis que la photographie numérique gagne de nombreux adeptes.

L'adhésion au club est une excellente occasion d'enrichir ses connaissances techniques, d'échanger avec d'autres mordus, de stimuler sa créativité et de pratiquer un loisir qui favorise les contacts humains.

OBJECTIFS

Objectif ultime

Que les membres réalisent de bonnes et belles images.

Comment

En aidant les membres à mieux utiliser leur équipement.

En favorisant les discussions, en analysant les travaux des membres.

En supportant les membres dans la diffusion de leurs travaux.

NOS PARTENAIRES



TVCOGECO



 www.carrefourfrontenac.com



Club de photographie des Collines
Région de Thetford

*Passion, loisir
et bien d'autres...*

Club de photographie des Collines
Édifice St-Jean
4334-4350 rue St-Jean, secteur Black Lake
Local C-239

Pour autres informations :
info@clubphotothetford.com

<http://clubphotothetford.com>



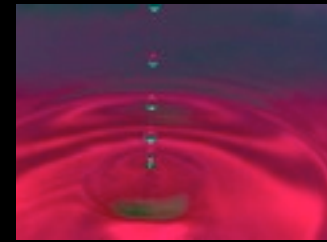
Fernand Paradis



Anne-Marie Galand



Francine Fortin



Jean-Luc Tardif

DIVERSES ACTIVITÉS

CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

- * Ateliers divers
- * Ateliers de post production
- * Conférences
- * Conseils
- * Expositions
- * Photographie en studio
4334-4350 St-Jean, secteur Black Lake
Local C-239
- * Projets spéciaux
- * Sorties de groupe

EXEMPLES D'ATELIERS OU DE CONFÉRENCES

- L'encadrement
- La macrophotographie
- La photographie animalière
- La photographie de paysage
- La photographie documentaire
- Le portrait
- Photoshop
- Et davantage, selon les besoins exprimés par les membres.



FICHE D'ADHÉSION

NOM

ADRESSE

VILLE - PROVINCE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE: (JOUR)

TÉLÉCOPIEUR

TÉLÉPHONE: (SOIR)

COURRIEL

SIGNATURE

Les frais d'adhésion annuels sont de :

- 50\$ (particulier)
- 75\$ (familial)
- 35\$ (étudiant/e - temps plein)

Les chèques devront être émis à l'ordre de :

Club de photographie des Collines

